

Service de presse
Ville de Rennes/Rennes Métropole
Tél. 02 23 62 22 34

Mercredi 26 novembre 2014

Plan local d'urbanisme

Rennes planche sur la ville de 2030

Lundi 24 novembre 2014, le Conseil municipal de Rennes a enclenché le processus de **révision du Plan local d'urbanisme (PLU), un travail de quatre ans qui dessinera le visage de la ville de 2030.**

Les enjeux du projet urbain de Rennes pour 2030 sont autant de défis à relever en termes d'aménagement du territoire, de développement durable, de mixité sociale, d'écologie, de valorisation des patrimoines et de mutation des usages, notamment du point de vue de la mobilité. Avec la création, le 1^{er} janvier 2015, du statut de métropole auquel accède l'agglomération de Rennes, le nouveau PLU devra aussi s'intégrer dans un Plan local d'urbanisme intercommunal et donc s'harmoniser avec les projets urbains des 42 autres communes de la métropole.

Les points forts qui fondent **l'identité urbaine de Rennes** seront réaffirmés dans le nouveau PLU :

> la **livraison de 1 500 logements chaque année**, avec une part réservée à l'accession aidée, permet à la Ville de Rennes de tenir son engagement d'accueillir toutes les personnes qui le souhaitent sur son territoire et de garantir la mixité sociale ; il s'agit également de lutter contre la relégation en périphérie des populations les plus fragiles.

> la **densification** de la ville est une réponse à ce premier engagement et le moyen de préserver les espaces non urbanisés, en dehors de la rocade, en évitant l'étalement urbain ;

> le projet urbain de Rennes comprendra également le principe de la reconstruction de la ville sur elle-même, au travers de grands projets de **requalification urbaine** visant à désenclaver les quartiers où existe un sentiment de relégation, grâce à l'arrivée du métro et à l'aménagement d'espaces publics de qualité, et à y apporter de la mixité sociale « à l'envers ».

Le nouveau PLU devra répondre aux enjeux de la ville de demain, qui s'articulent, à Rennes, autour de :

> **La nature en ville et la transition écologique**, avec le développement de nouveaux usages et des mobilités douces, seront des axes forts du projet urbain. Le nouveau PLU de Rennes soulignera l'attention portée par la Ville à l'aménagement des trames vertes et bleues (avec la création d'espaces verts de proximité formant des liaisons piétonnes apaisées) et la valorisation des berges de la Vilaine (nouveau quartier Baud-Chardonnet et projet Vilaine Aval, incluant notamment les étangs d'Apigné) mais aussi le futur parc naturel urbain des prairies Saint-Martin.

> En lien avec cette affirmation d'une ville douce et apaisée, le projet urbain permettra aussi de conforter la dynamique de **mise en accessibilité des espaces publics** pour le confort et la qualité de vie de tous les Rennais, notamment les seniors, les personnes à mobilité réduite et les personnes isolées.

> **La valorisation et la protection du patrimoine** rennais dans sa diversité (centre ancien, friches industrielles...) complète les enjeux du projet urbain : la ville doit se renouveler à la lumière de son histoire, chère aux Rennais. À l'image de l'exceptionnelle réhabilitation dont fait l'objet le Couvent des Jacobins, futur Centre des congrès, qui connaît actuellement un chantier d'une rare technicité, la Ville de Rennes souhaite faire de son patrimoine un atout de son rayonnement.

La Fabrique citoyenne : co-construction du PLU

Au-delà des temps de concertation définis par la loi pour tout renouvellement d'un PLU, la Ville de Rennes souhaite associer les habitants à l'élaboration du projet urbain : les Rennais seront invités à s'exprimer sur leur ville de demain, au cours de rendez-vous aux formats variés.

Plus d'information sur la Fabrique citoyenne : metropole.rennes.fr/fabriquecitoyenne